

---

**4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration,  
mardi le 22 juin 2021, 19 h,  
tenue en visioconférence**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Richard Lavigne	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIT ABSENT :**

M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Secrétaire
--------------------------------	------------

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Aucun.e citoyen.ne n'est présent.e

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter.

### **Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 27 avril et du 25 mai 2021	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 30
7. Questions et commentaires du public (2 <sup>e</sup> période)	19 h 45
8. Fonctionnement	19 h 55
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 05
10. Levée de l'assemblée	20 h 10

## **RÉSOLUTION 21-CA-15**

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

## **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 27 AVRIL ET DU 25 MAI 2021**

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la courte assemblée qui avait suivi l'AGA.

## **RÉSOLUTION 21-CA-16**

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyé par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 27 avril mars 2021 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire.

### **RÉSOLUTION 21-CA-17**

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 mai 2021 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## **4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Il n'y a pas de citoyen.ne.s présent.e.s.

## **5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. Rémy Normand revient sur le projet de développement immobilier sur le chemin des Quatre-Bourgeois en face du Parc St-Mathieu. Le projet initial, qui comportait un seul grand bâtiment, avait été revu par le promoteur suite aux demandes d'un groupe de citoyens. Il comporte désormais quatre bâtiments de hauteur plus basse que ce qui était prévu à l'origine. Au dernier Conseil d'arrondissement, la Ville a approuvé quelques dérogations mineures pour que le projet du promoteur puisse aller de l'avant, le tout en se conformant aux demandes des citoyen.nes pour obtenir l'acceptabilité sociale. L'information sur les dérogations et modifications a été transmise aux responsables du groupe de citoyens qui avait lancé la pétition.

M. Rémy Normand souligne que les nombreux travaux routiers perturbent beaucoup (et perturberont encore cet été) la circulation automobile dans le quartier. Il explique que suite à des demandes de citoyens, la Ville procèdera à des ajustements pour réorienter la circulation des automobiles et minimiser la circulation de transit dans les rues résidentielles.

Il mentionne que les travaux de réfection du pont Pierre-Laporte, du 28 juin au 8 août et du 8 au 18 août, entraîneront des conséquences importantes sur la circulation, notamment sur les grandes artères. Des voies réservées et des corridors prioritaires ont été installés à des fins de sécurité publique. Le conseiller municipal encourage les citoyens à éviter le plus possible de circuler en automobile dans le secteur durant les deux périodes visées par les travaux et à utiliser les transports actifs (marche, vélo, etc.)

Il fait part également que plus de 500 activités sont à l'agenda avec la programmation un [Air d'été](#) qui comptera plusieurs activités ponctuelles et déambulatoires. Le conseiller municipal invite les membres du Conseil à profiter des piscines des environs, telle que la nouvelle piscine du parc St-Denys.

M<sup>me</sup> Anne Corriveau mentionne les [travaux de stabilisation sur les berges de la Plage Jacques-Cartier](#), pour lesquels des contrats ont été octroyés par la Ville. Ces travaux devraient débuter à l'automne prochain et visent à assurer la pérennité du parc.

## **6. SUIVI DES DOSSIERS**

M. Dave Gagnon Pelletier mettra à jour la page du Conseil de quartier sur le site de la Ville.

## **7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2<sup>e</sup> PÉRIODE)**

Il n'y a pas d'interventions.

## **8. FONCTIONNEMENT**

Correspondance : Il n'y a rien à signaler.

Trésorerie : M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 22 juin 2021, il reste 1 066,15 \$ dans le compte.

Il mentionne qu'il veillera prochainement au paiement du Conseil pour le Registraire des entreprises.

### **RÉSOLUTION 21-CA-18**

Sur proposition de Nicolas Gagnon, appuyé par M. Jean-François Ross, il est résolu de verser 100\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. DIVERS**

M. Luc Santerre mentionne que le nouveau parc à chiens est ouvert à la Base de plein air de Sainte-Foy.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 21-CA-19**

Sur proposition de M. Richard Lavigne, appuyé par M. Jean-François Ross, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 19 h 45.

*Adoptée à l'unanimité*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu.

\_\_\_\_\_  
M. Nicolas Gagnon, président

\_\_\_\_\_  
M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, secrétaire